



**Classes à Horaires Aménagés**

# **CHA THÉÂTRE 2024**

**Collège Gérard Philippe  
Conservatoire Gustave Charpentier**



# PARTENARIAT COLLÈGE ET CONSERVATOIRE

## CONSERVATOIRE

29 rue Baudelique 75018 Paris  
01 42 64 24 77

<https://conservatoires.paris.fr/conservatoires/charpentier>

Isabelle Ramona  
**Directrice**

Nathalie Brunet  
**Conseillère aux études**  
[nathalie.brunet@paris.fr](mailto:nathalie.brunet@paris.fr)

Isabelle Antoine  
**Coordinatrice pédagogique**

## COLLÈGE

8 rue des Amiraux 75018 Paris  
01 46 06 81 65

[ce.0752195D@ac-paris.fr](mailto:ce.0752195D@ac-paris.fr)  
[https://pia.ac-paris.fr/serail/jcms/s2\\_1647779/fr/](https://pia.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_1647779/fr/)

Katia Bonalair  
**Principale**

Emilie Sansonetti  
**Principale adjointe**

Delphine Brunet  
**Coordinatrice pédagogique**

# QU'EST-CE QU'UNE C.H.A. ?

- Une **collaboration étroite** entre un **conservatoire** et un **établissement scolaire** scellée par une convention Académie/Ville de Paris
- C'est aussi un **projet pédagogique partagé** pour un **suivi** et une **évaluation conjointe** de l'élève
- Pour l'élève c'est une **pratique artistique intégrée au parcours scolaire**
- Être élève en C.H.A. ne prédétermine pas une orientation artistique spécifique : **toutes les orientations restent ouvertes après la 3<sup>e</sup>**

# COMMENT ?

- L'une des cinq C.H.A.T. collège du Réseau des conservatoires parisiens (13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements)
- Partenariat Éducation Nationale/ Mairie de Paris régie par les textes ministériels : **Éducation Nationale et Ministère de la Culture**
- Classes ouvertes en priorité aux élèves du **secteur de l'établissement**, puis du **18<sup>e</sup> arrondissement**, et enfin de l'**académie de Paris**
- **Aucun prérequis** de pratique théâtrale antérieure n'est attendu
- **Gratuité** du dispositif au conservatoire





# POURQUOI UNE CHAT ?

- Pour découvrir l'art théâtral
  - Pour construire l'individu
  - Pour une pratique artistique ambitieuse
  - Pour une ouverture sociale et culturelle
  - Pour une pratique transdisciplinaire épanouie et collective
- 

# POUR QUI ?

- Pour ceux qui souhaitent s'engager dans une **pratique artistique de groupe soutenue**
- Pour **12 élèves** par niveau, qui s'engagent sur les **4 années du collège**
- Pour les **curieux** de théâtre, sans idée préconçue et sans niveau prédéterminé
- Pour des enfants **prêts à s'investir** dans des pratiques diversifiées et innovantes tant au collège qu'au conservatoire
- Pour des enfants partants pour une **approche dynamique, interactive et collective** du théâtre
- Pour ceux qui ne souhaitent **pas forcément s'orienter plus tard vers le théâtre** mais pour qui le théâtre sera un partenaire important de leur construction personnelle !

# COMMENT?

- **Au conservatoire**

2h hebdomadaires pluridisciplinaires : art dramatique/travail de la voix/travail du corps en mouvement (professeurs du conservatoire)

- **Au collège**

1h hebdomadaire de Culture Théâtrale (professeur du collège)

- **En dehors**

- Parcours du Spectateur : **Sorties à 3 spectacles** par an
- **Sorties spécifiques** (Musées, visites de théâtre...)

- **Ici et ailleurs**

Projet(s) annuel(s) de **production théâtrale** et restitution diverses axées sur l'interaction et le jeu **collectif**



# LES C.H.A.T. AU CONSERVATOIRE

- Un cursus spécifique, propre au dispositif, non cumulable avec le cursus conservatoire classique

1h hebdomadaire <i>au Collège</i> <b>Culture théâtrale</b>	Projets: <b>Parcours de l'acteur et du spectateur</b> <b>Présentations et restitutions de travail</b>	Travail personnel de l'élève 1h hebdo.
2h hebdomadaire <i>au Conservatoire</i> <b>Pratique théâtrale</b>		

# LES ÉLÈVES CHAT AU COLLÈGE

- Le **suivi général de l'élève est** géré conjointement par le collège et le conservatoire (absences, incidents, évaluations, bulletins..)
- Le Conservatoire participe aux **conseils de classe** du collège
- Les évaluations du conservatoire sont inscrites dans le **bulletin trimestriel** de élèves **au même titre que les autres disciplines.**



# QUITTER LA CHAT ?...

- Déménagement
- Démission ou exclusion du conservatoire ou du collège
- Défaut d'inscription administrative
- A la demande du conservatoire ou du collège sur constat de désengagement de l'élève

# Tests d'entrée Mardi 14 mai

- ❖ Jeu de groupe (1h): application des consignes, réactivité, interaction avec les autres, inventivité, écoute mutuelle, positionnement dans le groupe, évolution au cour de la séance...
- ❖ Retour sur le travail de groupe, et entretien de motivation (10mn)
- ❖ Lecture d'un court texte (5mn)
- ❖ Durée totale 1h30 à 2h
- ❖ Jury : professeurs CHAT et représentants du collège et du conservatoire

# CALENDRIER D'ADMISSION EN CHAT 2024

- **15 janvier - 25 mars** candidature en ligne sur plateforme académique <https://www.ac-paris.fr/deposer-en-ligne-un-dossier-de-candidature-en-cursus-specifique-127705>  
Attention : Aucun dossier incomplet ou hors-délais ne sera accepté !
- **11 mars-29 mars** demande de dérogation de secteur (obligatoire pour élèves parisiens) auprès de l'école élémentaire, pour entrée en 6<sup>o</sup> même pour élèves du secteur du Collège (motif 6 : *Élève suivant un parcours scolaire particulier*)
- **Mardi 14 mai** tests du conservatoire et commission bipartite collège / conservatoire
- **Vendredi 14 juin** résultats des affectations [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)

# INSCRIPTION SUR PLATEFORME ACADÉMIQUE

- Copies des **bulletins scolaires** du 1er et 2ème trimestre de l'année scolaire **2023-24**
- Copies des **bulletins scolaires** de l'année scolaire **2022-23**
- Copie du **livret de famille** ou acte de naissance de l'élève
- 2 **justificatifs de domicile** de moins de 3 mois
- Copies de pièces fixant le lieu de **résidence de l'enfant** (si divorce ou séparation)
- **Lettre de motivation** de l'élève

## Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique

### L'académie de Paris propose de nombreuses formations à recrutement particulier :

Des sections internationales, orientales et binationales, des parcours artistiques (musique/danse/théâtre\*) et sportifs d'excellence, les séries technologiques S2TMD\*, STD2A\* et STHR\*, les classes SciencesPo et ScienceCo du lycée Henri Bergson, ainsi que les lycées Louis Le Grand et Henri IV pour les élèves non-domiciliés et/ou non-scolarisés en 3<sup>e</sup> à Paris.

### 9 étapes simples :

- 1 - Je renseigne mes informations
- 2 - Je choisis mes cursus
- 3 - Je saisis les formations et les établissements souhaités **jusqu'à 10 vœux**, j'indique également les langues vivantes et les enseignements de spécialité demandés
- 4 - Je classe mes vœux par ordre de préférence
- 5 - Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande
- 6 - Je saisis mes notes à partir de mes bulletins scolaires (pour une candidature en lycée seulement)
- 7 - Je réponds aux questions
- 8 - Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif
- 9 - Attention, je n'oublie pas de faire mes démarches AFFELNET en parallèle de ce dépôt de candidature (demande de dérogation pour l'entrée en 6<sup>e</sup> et saisie des vœux en tête de liste dans le téléservice « Affectation post-3<sup>e</sup> » pour l'entrée en 2<sup>de</sup>)

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

### Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **15 janvier 2024**
- Fermeture pour les candidatures en sections internationales, orientales et binationales, au collège Rognoni, les classes ScPo et ScCo du lycée H. Bergson, la section sportive Hip-Hop du lycée Turgot, les CHAT\*, CHAM\*, double cursus au collège, et les affectations à Louis Le Grand et Henri IV pour l'entrée en **seconde : 25 mars 2024**
- Fermeture pour les candidatures CHASE\*, double cursus au lycée, STD2A\*, STHR\* en seconde, S2TMD\*, le dispositif EHP, la section sportive Handball du lycée C. Bernard et les affectations à Louis Le Grand et Henri IV pour l'entrée en **première et terminale : 30 avril 2024**
- Parution des résultats : **14 juin 2024** (collège) et **02 juillet 2024** (lycée)



L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature en cursus spécifique ?  
**Rendez-vous sur la page dédiée.**

Des interlocuteurs sont à votre écoute afin de vous accompagner et vous aider dans cette démarche numérique, à l'école, au collège, au lycée.

<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves> (formulaire de contact Parents, contactez-nous)

\* CHASE = Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence ; CHAM = Classes à horaires aménagés musique ; CHAT = Classes à horaires aménagés théâtre ; S2TMD = sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ; STD2A = sciences et technologies du design et des arts appliqués ; STHR = sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)